



Loi NOTRe ÇA SUFFIT! SAUVONS NOS COMMUNES

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est à la fois néfaste et coûteuse. Le gigantisme des nouvelles Intercommunalités affaiblit la démocratie locale sans réaliser la moindre économie, bien au contraire.

La commune est le dernier lien de confiance entre nos concitoyens et l'Etat, les élus de terrain sont responsables et économes. Les maires doivent rester maîtres de leur territoire !



En 2015, avec les élus locaux de l'Essonne, NDA manifeste son opposition à la loi NOTRe.

« Le quotidien du maire, c'est de créer le lien social, le vivre ensemble, s'inquiéter des personnes âgées, trouver des solutions à tout : le maire est polyvalent. Et puis, il n'y a pas que le maire, il y a ses adjoints et ses conseillers municipaux, souvent bénévoles. En France, il y a 480 000 élus bénévoles. Qui fera le boulot à leur place ? »

Nicolas Dupont-Aignan

Député-Maire d'Yerres
Candidat à l'élection présidentielle de 2017

Je dis **NON à la loi NOTRe,
je signe la pétition pour demander son abrogation**

Nom Prénom

Je suis Maire Adjoint Conseiller municipal

Courriel.....

Téléphone

Commune Code postal.....

Merci de renvoyer ce bulletin à **NICOLAS DUPONT-AIGNAN 55 rue de Concy - 91330 YERRES**



10 PROPOSITIONS POUR SAUVER NOS COMMUNES ET GARANTIR L'ÉGALITÉ ENTRE NOS TERRITOIRES

- € Stopper les réductions injustes des dotations de l'Etat notamment dans les petites communes.
- 📖 Limiter les Intercommunalités à des bassins de vie à taille humaine et conserver la commune et ses compétences comme cellule de base de notre République.
- 📅 Réaménager les nouveaux rythmes scolaires.
- 🏛️ Alléger les normes qui empoisonnent le quotidien des maires.
- 🗳️ Instaurer un véritable statut de l'élu afin d'encourager l'engagement des citoyens.
- ✚ Garantir la présence des médecins, pharmaciens et infirmières en encourageant financièrement leur installation dans les zones abandonnées.
- ➡️ Développer les services publics itinérants dans les villages : des agents (sécurité sociale, pôle emploi...) se déplaceront une 1/2 journée dans les mairies afin d'assurer une réelle continuité des services publics.
- 🗨️ Favoriser la création de 5 000 commerces Multi-services dans les communes rurales dépourvues de commerce de proximité par le biais d'exonérations de charges.
- ⚡ Etendre l'accès au très haut débit et au réseau des téléphones portables dans toutes les zones rurales.
- ❤️ Défiscaliser les dons faits au profit des communes de moins de 1 000 habitants, à l'image de la défiscalisation existant pour certaines associations.